

## **Foire Aux Questions**

### ***Africa Education Watch***

#### **1. *Qu'est-ce que le programme Africa Education Watch (AEW) de Transparency International ?***

AEW est un programme de trois ans (2007 – 2010) mis en place par Transparency International dont l'objectif est d'évaluer si les nouveaux systèmes décentralisés de gestion de l'éducation sont efficaces lorsqu'il s'agit de lutter contre la corruption et les fuites de ressources. Plus précisément, le programme cherche à savoir si les administrations scolaires sont désormais des systèmes de gouvernance véritablement responsables et participatifs. Le programme AEW couvre sept pays : le Ghana, Madagascar, le Maroc, le Niger, l'Ouganda, le Sénégal et la Sierra Leone.

A partir de la fin des années 1990, l'éducation primaire a été décentralisée dans de nombreux pays africains, ceci dans le but de rendre les services publics plus proches des usagers, et d'impliquer davantage les acteurs locaux dans la gestion. AEW analyse si cette approche a obtenu les résultats escomptés. Les principaux objectifs du programme sont les suivants:

- identifier approximativement les niveaux de pertes de ressources ou de retards dans le transfert des ressources depuis le gouvernement central jusqu'aux écoles
- déterminer l'étendue des frais (illégaux) et autres coûts supportés par les parents, et
- évaluer les structures de responsabilité décentralisées et déterminer leur efficacité dans le contrôle des ressources et la prévention de la corruption.

Dans le cadre d'AEW, un [rapport régional](#) a été réalisé, synthétisant les résultats obtenus dans les sept pays et présentant des recommandations, en parallèle à la production de sept [rapports-pays](#) complets. Tous ces rapports peuvent être téléchargés sur [www.transparency.org](http://www.transparency.org).

#### **2. *Qui finance AEW ?***

AEW est financé grâce à un don de 1,5 millions de dollars provenant de la [Fondation William et Flora Hewlett](#), l'une des plus importantes fondations privées aux Etats-Unis. Au cours des cinq dernières années, la fondation a accordé des dons dans plus de 40 pays, avec un intérêt particulier pour les questions d'éducation et d'environnement.

#### **3. *Quels pays sont couverts par le programme et comment ont-ils été choisis ?***

AEW couvre sept pays: le Ghana, Madagascar, le Maroc, le Niger, l'Ouganda, le Sénégal et la Sierra Leone. La sélection des pays couverts par l'étude s'est faite sur la base de l'existence dans le pays d'une section nationale du mouvement TI possédant une expérience des questions d'éducation et étant intéressée par le projet. Un critère additionnel de sélection a été fondé sur la volonté de la part de TI d'obtenir une étude reflétant la diversité culturelle et géographique du continent.

#### **4. Comment l'information a-t-elle été obtenue ?**

Les sections locales de TI dans les sept pays ont étudié la façon dont l'éducation primaire est financée et ont conduit des recherches sur le terrain et des entretiens afin d'évaluer la qualité de la gouvernance dans les écoles et la transparence dans la gestion de leurs ressources. L'étude en Ouganda a été réalisée par un cabinet de consultant sous la supervision de la section locale de TI.

Le Secrétariat international de TI s'est appuyé sur des contributions d'experts nationaux et internationaux de l'éducation, d'activistes de la société civile et de spécialistes en enquêtes d'opinion, et a travaillé étroitement avec les sections locales de TI sur la conception de quatre questionnaires et méthodologie d'enquête, ainsi que sur le processus de contrôle de la qualité des données recueillies. Toutes les enquêtes ont été réalisées entre mars et mai 2008. Au total, près de 8 500 questionnaires ont été administrés.

Dans chaque pays, un minimum de 60 écoles ont été choisies au hasard dans des régions comportant des différences en termes démographiques, économiques et de revenus, certaines en zones urbaines, d'autres en zones rurales. Quatre types de personnes ont été interrogés :

- Des ménages – au moins 1000 par pays,
- Des directeurs d'école – moyenne de 58 par pays
- Des présidents d'associations de parents d'élèves – moyenne de 58 par pays, et
- Des cadres locaux (responsables de l'éducation au niveau du district) – moyenne de 10 par pays.

Une présentation détaillée de la méthodologie se trouve en Annexe 2 du [rapport régional](#).

#### **5. L'éducation dans le primaire s'améliore-t-elle dans les pays examinés ?**

Ces dix dernières années, le nombre d'inscriptions à l'école primaire a augmenté dans tous les pays examinés. Mais accès à l'éducation ne rime pas toujours avec amélioration de l'éducation. La décentralisation dans la gestion des écoles a transféré une partie du pouvoir de prise de décision au niveau local sans toutefois préparer suffisamment les directeurs d'école et les parents à utiliser leur nouveau pouvoir. Le rapport indique que l'insuffisance de la formation, la faiblesse du suivi et le manque d'intérêt des parents permettent difficilement d'imposer la responsabilité aux acteurs de l'école. Le rapport recommande une formation ciblée à la fois sur les directeurs d'école et sur les présidents de comités de gestion scolaire afin de leur permettre de comprendre et de rendre des comptes sur la tenue des budgets, et finalement de mieux gérer les ressources de l'école. Le rapport suggère aussi que de grandes campagnes éducatives peuvent inciter les parents à s'impliquer davantage dans l'éducation de leurs enfants et les aider à mieux comprendre leurs droits.

#### **6. Comme le rapport va-t-il être utilisé ?**

Le rapport présente des recommandations générales, mais également certaines plus spécifiques à chaque pays, visant à améliorer l'éducation scolaire primaire dans les pays examinés. Les recommandations sont adressées aux ministres de l'Éducation,

à la société civile dans les pays couverts par l'étude, ainsi qu'aux partenaires du développement international actifs dans ces pays. Ces derniers sont encouragés à organiser des discussions bilatérales ou multilatérales avec les ministres de l'Education pour appuyer la mise en œuvre de ces recommandations et potentiellement proposer un soutien financier afin d'en couvrir les coûts.

L'accès universel à l'éducation de base est très largement considéré comme le pilier principal du développement. Par conséquent, la bonne gouvernance dans ce domaine doit désormais faire partie intégrante de l'approche utilisée par les pays donateurs dans le cadre de leur aide au développement. Ce rapport vise à montrer que la bonne gouvernance dans la gestion de l'éducation entraîne une utilisation plus efficace des ressources et qu'elle se révèle être une étape nécessaire pour améliorer l'accès à une éducation de qualité.

La portée générale du rapport AEW peut servir de point de repère à partir duquel les progrès futurs dans ce domaine pourront être mesurés.